

LES CATHOLIQUES FRANÇAIS, LES
POLITIQUES DE LA VIE
ET LA REDÉFINITION DE LA SPHÈRE
POLITIQUE EN FRANCE (1980-2015)

Le retour en politique des catholiques français

DENIS PELLETTIER

Ecole Pratique des Hautes Études (EPHE) de Paris

RESUMEN: *Con el eclipse de los católicos de izquierda y el declive del catolicismo social, las dos últimas décadas del siglo XX se caracterizaron por la retirada del catolicismo, excepto raras excepciones, del campo político. En sentido contrario, sin embargo, entre 2012 y 2014 las redes militantes católicas han desempeñado un papel central en la movilización en torno a “La Manif Pour Tous” (La Manifestación para todos) contra la legalización del matrimonio para parejas del mismo sexo. Pero el catolicismo francés sigue siendo pluralista, y nada permite asegurar una posición suya mayoritaria respecto a las propuestas defendidas por “La Manif Pour Tous”. En revancha, el catolicismo francés se convirtió en un observatorio privilegiado acerca de la manera en que los fundamentos antropológicos de la esfera política se redefinían bajo la prueba de las políticas de la vida y de las políticas de lo íntimo.*

ABSTRACT: *With the eclipse of Catholics of the left and decline of social Catholicism, the last two decades of the 20th century were*

characterized by the retreat of Catholicism, except for rare exceptions, from the field of politics. On the contrary, however, between 2012 and 2014, militant Catholic networks have performed a central role in mobilization around the “La Manif Pour Tous” (The Demonstration for All) movement against the legalization of same-sex marriage. But French Catholicism remains pluralist, and nothing suggests a majority position therein with respect to the policies exposed by “La Manif Pour Tous”. In retaliation, French Catholicism became an ideal vantage point from which to view the manner in which the anthropological fundamentals of the political sphere were redefined under the test of policies on life and the intimate.

Le succès inattendu de François Fillon à l'issue de la «primaire de la droite et du centre» en vue de l'élection présidentielle de 2017 a suscité en France une série de débats sur le «retour en politique» des catholiques, dans le sillage des mobilisations de 2012-2013 autour du projet de loi sur le «mariage pour tous»¹. Ce retour a surpris, dans une France à la fois laïque et réputée plus sécularisée que le reste de l'Europe.

Quarante ans auparavant, les années 68 avaient été la dernière période de forte polarisation politique du catholicisme français. Une minorité de gauche et d'extrême gauche, à la fois active et contestataire, avait participé à la recomposition de la gauche française dans le sillage du nouveau Parti socialiste et de l'Union de la Gauche, qui devaient conduire François Mitterrand à la présidence de la République en 1981². Mais le «moment 68» avait laissé le catholicisme français affaibli par une triple crise, de la pratique, de l'encadrement et du magistère³. Il

¹ Au premier tour des primaires, le 20 novembre 2016, François Fillon obtient 44,1% des suffrages, contre 28,6% au favori Alain Juppé et 20,6% à l'ancien président Nicolas Sarkozy. Au second tour, le 27 novembre, il est élu avec 66,5% des suffrages.

² D. PELLETIER, J. L. SCHLEGEL (dir.), *A la gauche du Christ, Les chrétiens de gauche en France de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil, 2012.

³ D. PELLETIER, *La crise catholique. Religion, société, politique en France, 1965-1978*, Paris, Payot, 2005 (2^e édition).

laissait chez nombre d'anciens acteurs le sentiment d'avoir profondément altéré la dynamique d'aggiornamento ouverte par le Concile Vatican II. L'échec des « cathos de gauche » à conquérir des positions dominantes au sein du PS une fois la gauche au pouvoir, le déplacement des débats sur la laïcité, de la question scolaire vers la place de l'islam dans l'espace public, la nécessité de mettre une sourdine aux différends internes pour affronter le devenir minoritaire du catholicisme français, semblaient avoir conduit à un retrait à distance du politique.

On comprend dans ce contexte la surprise d'un certain nombre d'observateurs durant l'automne 2016. Dans les pages qui suivent, j'aimerais tenter de décrire, sous trois rubriques successives, ce « retour » du catholicisme français dans l'espace politique. Il s'agira d'abord de mesurer la réalité et les limites de son « devenir minoritaire » au sein de la société française. J'analyserai ensuite la façon dont les problématiques du genre et du « vivant », qui ont profondément renouvelé l'espace politique français, ont déplacé les enjeux de l'engagement catholique dans l'espace public. Il sera possible alors de revenir sur l'évolution du pluralisme catholique en France, et sur le retour d'un différend interne dont les polémiques autour de « la Manif pour tous » ont été l'occasion.

I. Le devenir minoritaire du catholicisme français

Deux faits doivent ici être pris en compte. D'une part, les statistiques montrent le recul du catholicisme en termes de pratique religieuse et d'encadrement. D'autre part, les enquêtes d'appartenance conduisent à relativiser l'analyse selon laquelle la société française serait devenue multiconfessionnelle. On est alors conduit à s'interroger sur les enjeux nouveaux de la visibilité du catholicisme dans la société française.

Le recul de l'emprise catholique se mesure aux chiffres d'encadrement. En 1965, au lendemain du Concile, la France comp-

tait environ 40 000 prêtres diocésains. Ils n'étaient plus que 18 528 en 2002, et 11 908 en 2015. Nous sommes ainsi passés d'un prêtre diocésain pour 1250 habitants au milieu des années 1960 à un prêtre pour 5500 aujourd'hui. Le nombre des ordinations annuelles était encore de 646 en 1965. C'est en 1977 qu'il a basculé pour la première fois au-dessous de 100 (99). La tendance se stabilise ensuite, mais sur le mode d'une baisse lente qu'illustrent les 15 dernières années : 102 prêtres séculiers ordonnés en 2002, seulement 64 en 2015. La moyenne des ordinations annuelles est de 104 entre 2002 et 2006, 98 de 2007 à 2011, 83 de 2012 à 2015⁴. Si l'on suppose que le chiffre se stabilise à 80 ordinations par an, et que l'on tienne compte d'une carrière d'environ 45 ans, l'Eglise de France doit se résoudre à la perspective d'un clergé diocésain dont le nombre oscillerait à terme autour de 3600 prêtres en activité. Les paroisses se sont adaptées à cette situation nouvelle, et avec elles la répartition des tâches entre les clercs, les fidèles et les diacres permanents rétablis au lendemain du Concile⁵.

Moins encadré, le catholicisme français est aussi moins pratiquant. Entre 1961 et 2012, le pourcentage des Français qui vont à la messe une ou plusieurs fois par mois est passé de 35% à 6% ; celui des catholiques « festifs », qui vont à la messe quelquefois dans l'année, de 33% à 28% ; celui des baptisés non-pratiquants de 24% à 46% ; celui des non-baptisés de 8% à 20%⁶. Entre 2002 et 2011, le pourcentage des baptêmes au regard du nombre de naissances est tombé de 50,6% à 37,8%,

⁴ Sources pour ce paragraphe : *Guide de l'Eglise catholique en France*, Paris, Bayard/Cerf/Fleurus-Mame, éditions de 2013, p. 281 sq., et 2017, p. 284 sq. Voir aussi C. BÉRAUD, D. PELLETHIER, P. PORTIER, « Portrait du catholicisme en France », in A. PEREZ-AGOTE (dir.), *Portraits du catholicisme. Une comparaison européenne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, p. 107-160.

⁵ On en compte 1593 en 2001, 2694 en 2015. Sur les diacres permanents, voir B. DUMONS, D. MOULINET (dir.), *Le diaconat permanent. Relectures et perspectives*, Paris, Cerf, 2002. Voir aussi C. BÉRAUD, *Prêtres, diacres et laïcs. Révolution silencieuse dans le catholicisme français*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007.

⁶ J. FOURQUET, H. LE BRAS, *La religion dévoilée. Nouvelle géographie du catholicisme*, Paris, Fondation Jean Jaurès, 2014, p. 83.

celui des mariages à l'Eglise au regard du nombre total de mariages dans l'année de 39,6% à 30,7%⁷.

Mais ce déclin nourrit un paradoxe. La République française s'est construite autour du dialogue, souvent conflictuel, entre catholiques et non croyants : en 1962, 85% des Français se disaient catholiques, 11% s'affirmaient « sans religion », soit un total de 96% de la population française⁸. En 1987, les chiffres étaient respectivement de 75% et 21%, pour un total inchangé. En 2010 enfin, ils étaient de 64% et 28%, soit un total de 92%, en légère baisse sur les chiffres précédents⁹. On assiste donc bien à un recul de la part du catholicisme dans la société française. Mais celui-ci profite pour l'essentiel aux non-croyants : de quelque manière que soit posée la question, la part des autres religions augmente peu et demeure inférieure à 10% de la population. Or, sous l'effet surtout de la montée de l'appartenance à l'islam, aujourd'hui évaluée à 6% de la population totale (le chiffre était de 4% en 2010, pour 3% de protestants et 1% de juifs), la société française se vit désormais comme une société multiconfessionnelle, alors même qu'elle demeure marquée par le fait statistique massif de l'opposition entre appartenance catholique d'une part, non croyance de l'autre.

Il nous faut comprendre ce multiconfessionnalisme paradoxal, dont la teneur est davantage de l'ordre du ressenti que de la statistique. Il tient bien sûr en premier lieu à la façon dont l'islam, devenu dans les années 1980 la deuxième confession religieuse en France, a fait irruption dans le débat public à travers des enjeux à forte charge symbolique – le débat sur le foulard islamique entre 1989 et 2004, puis sur le voile intégral en 2010-2011 –, puis à travers la question du terrorisme. Il tient aussi à un rapport différencié à la pra-

⁷ *Guide 2013 de l'Eglise catholique en France*, op. cit., p. 281-282.

⁸ D. PELLETIER, « Les transformations du champ religieux en France depuis 1958 », in J. GARRIGUES, S. GUILLAUME, J. F. SIRINELLI (dir.), *Comprendre la Ve République*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010, p. 85-103.

⁹ Source: Enquête IFOP, *Le catholicisme en France en 2010*, août 2010, http://www.ifop.com/media/pressdocument/238-1-document_file.pdf.

tique : une enquête IFOP d'août 2009 montrait que 23% des musulmans de France fréquentaient la mosquée le vendredi, et que 70% d'entre eux pratiquaient le jeûne du Ramadan¹⁰. L'enquête conduite en 2010 auprès de la minorité protestante, dont la dynamique a été relancée par l'essor des courants évangélique et pentecôtiste, aboutissait à des résultats analogues : à cette date, 26% des protestants se rendaient au temple une fois par semaine au moins, 39% une fois par mois au moins¹¹. Entre une majorité catholique faiblement observante et des minorités musulmane et protestante qui pratiquent davantage, le pluralisme confessionnel de la société française apparaît comme un pluralisme de la pratique, bien plus que de l'appartenance. Au plan religieux, l'écart des pratiques signale des modalités distinctes d'identification à une religion ; au plan politique, il renvoie à des questions de visibilité dans l'espace public.

Même en perte de vitesse, le catholicisme continue certes de bénéficier de l'élan que lui fournit son ancienne position hégémonique, et des relais dont il dispose depuis longtemps au sein de l'espace public comme au sein de la classe politique. Mais on comprend l'inquiétude qui peut naître dans certains secteurs de la catholicité française : car cette influence maintenue s'accompagne d'un déficit de visibilité que renforcent à la fois le caractère assez récent, en France, des pratiques religieuses musulmanes, et la question récurrente des lieux de culte. L'idée lancée sur la station de radio Europe 1, le 15 juin 2015, par le recteur de la mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, selon laquelle un certain nombre d'édifices catholiques en déshérence pourraient être affectés au culte musulman, a ainsi alimenté dans une partie de l'opinion le sentiment d'une dépossession patrimoniale, voire le mythe complotiste du « grand

¹⁰ Source : IFOP, *Enquête sur l'implantation et l'évolution de l'islam de France 1989-2009*, http://www.ifop.com/media/pressdocument/48-1-document_file.pdf

¹¹ J. P. WILLAIME, « Les protestants de France au miroir du sondage IFOP de 2010 », in S. FATH et J. P. WILLAIME, *La nouvelle France protestante. Essor et recomposition au XXIe siècle*, Genève, Labor et Fides, 2011, p. 399-420.

remplacement » diffusé par la droite identitaire et l'extrême droite française¹². Tel est le paradoxe du devenir minoritaire du catholicisme français, qui relève davantage d'une crise de la *visibilité* dans l'espace public que d'un recul de la *référence* culturelle. Le « retour » des catholiques en politique est très largement dominé par ce paradoxe.

II. Face aux politiques du genre et du vivant : les voies de la politisation

Depuis les années 1970, une discrète transformation des fondements anthropologiques de la démocratie est à l'œuvre au sein de la société française. Elle tient à l'irruption au cœur du débat public des problématiques du genre d'une part, des politiques du vivant d'autre part¹³. Les unes et les autres brouillent la frontière entre la sphère intime et la sphère politique, ce qui conduit à une remise en jeu du travail de séparation entre l'Etat et les religions.

La chronologie est bien connue. Du côté des politiques du genre, la loi Neuwirth libéralisant l'accès aux moyens de contraception est adoptée en 1968, la loi Veil autorisant sous conditions l'avortement en 1975. Un quart de siècle plus tard, le Pacte civil de solidarité voté en octobre 1999 rend possibles les unions civiles de personnes d'un même sexe. Le 17 mai 2013, enfin, la loi Taubira ouvrant le mariage aux personnes de même sexe est promulguée après plusieurs mois de polémiques. Du côté des politiques du vivant, la création du Comité consultatif national d'éthique marque en 1983 le début

¹² La suggestion de Dalil Boubakeur suscite un appel à pétition de l'essayiste catholique D. TILLINAC, « Ne touchez pas à nos églises », relayé par l'hebdomadaire de droite *Valeurs actuelles*, n° 4102, 9-15 juillet 2015.

¹³ D. MEMMI, *Faire vivre et laisser mourir. Le gouvernement contemporain de la naissance et de la mort*, Paris, La Découverte, 2002; D. FASSIN, D. MEMMI (dir.), *Le gouvernement des corps*, Paris, Editions de l'EHESS, 2004.

d'une expertise sur la bioéthique qui accompagne le travail du législateur sur la génomique et la biomédecine, conduit à s'interroger sur la brevetabilité du vivant, mais aussi sur la procréation médicale assistée. Une première loi est adoptée en 1994, elle est ensuite révisée à deux reprises, en 2004 et en 2011. Au même moment, une controverse sur la fin de la vie oppose partisans des soins palliatifs et partisans de l'euthanasie, qui rejouent ainsi le très ancien débat entre la « bonne mort » chrétienne et la « belle mort » socratique¹⁴. L'ensemble conduit à la promulgation, le 22 avril 2005, de la loi relative aux droits des malades et à la fin de la vie, dite « loi Léonetti », complétée par une seconde loi en février 2016. L'une et l'autre tiennent l'euthanasie en lisière du droit mais introduisent la notion d'acharnement thérapeutique comme limite aux soins médicaux apportés aux mourants.

Cet ensemble législatif porte une transformation profonde des fondations anthropologiques du politique, parce qu'il conduit à légiférer dans le registre de l'intime, qui a longtemps relevé soit du for intérieur, soit de l'autorité parentale. Le sociologue britannique Anthony Giddens¹⁵ a forgé l'expression de « démocratisation de l'intimité » pour qualifier cette bascule, dont la contrepartie est l'émergence d'une « République de l'intime », qui transforme notre conception et nos usages du politique¹⁶.

L'épiscopat français, relayant en cela les positions du magistère romain, n'a cessé quant à lui de combattre cette évolution, au nom de la défense d'un ordre naturel et en recourant aux deux domaines de l'anthropologie et de la psychanalyse, mis au service du droit des enfants à disposer

¹⁴ D. PELLETIER, « L'intime, le soin, la politique », *Médecine palliative. Soins de support - Accompagnement - Ethique*, 9, juin 2010, p. 128-132.

¹⁵ A. GIDDENS, *The Transformation of Intimacy. Sexuality, Love and Eroticism in Modern Societies*, Oxford, Polity Press & Blackwell, 1992.

¹⁶ D. PELLETIER, « 1905-2005. Un siècle d'engagements catholiques », in B. DURIEZ, E. FOUILLOUX, D. PELLETIER, N. VIET-DEPAULE (dir.), *Les catholiques dans la République*, Paris, Editions de l'Atelier, 2005, p. 49-50.

d'un père et d'une mère, au nom d'une conception naturaliste de la filiation¹⁷. Ils insistent sur la fonction anthropologique du droit. Ils ont été relayés, et parfois devancés, par certains réseaux militants, sur ce terrain qui a dès lors servi de support à la remobilisation politique d'une partie du catholicisme français.

Céline Béraud et Philippe Portier ont retracé les étapes de cette histoire¹⁸, dont on soulignera ici les modalités qui l'organisent. La bascule de la politique vers le registre de l'intimité dépossède les autorités religieuses d'un domaine où leur autorité était demeurée légitime, y compris en régime de laïcité. En retour, elle leur rend une voix dans le débat public, au nom d'une sagesse décrite comme plurimillénaire, d'une vocation à défendre les faibles et de la nécessité de promouvoir une « écologie humaine » qui a partie liée, à leurs yeux, avec la biodiversité. A chaque étape législative, ils réagissent donc par des textes et des interventions qui relaient, à quelques nuances près, les positions romaines. Entre décembre 2008 et le printemps 2009, à l'approche des Etats Généraux de la bioéthique organisés à l'initiative de Roselyne Bachelot, ministre de la Santé du gouvernement Fillon, ils organisent eux-mêmes un grand débat public destiné à armer philosophiquement les militants catholiques, et supporté par les médias confessionnels, au premier rang desquels le quotidien *La Croix*¹⁹.

¹⁷ D. PELLETIER, « Les évêques de France et la République de l'intime - 1968-2005 », dans C. BÉRAUD, F. GUGELOT, I. SAINT-MARTIN (dir.), *Catholicisme en tensions*, Paris, Editions de l'EHESS, 2012, p. 179-190.

¹⁸ C. BÉRAUD, P. PORTIER, *Métamorphoses catholiques. Acteurs, enjeux et mobilisations depuis le mariage pour tous*, Paris, Editions de la MSH, 2015

¹⁹ Une session nationale de formation de militants est organisée en décembre 2008, un blog est ouvert sur le site de la Conférence des évêques de France, les évêques publient deux ouvrages sous la direction de Mgr D'ORNELLAS, *Bioéthique. Propos pour un dialogue*, et *Bioéthique. Questions pour un discernement*, Paris, Lethielleux / Desclée de Brouwer, 2009. *La Croix* consacre au sujet une série d'enquêtes publiées ensuite dans un numéro hors-série, *L'ABC de la bioéthique*, Paris, Bayard, 2009.

Mais ils doivent également composer avec les mobilisations de la base, et avec leurs relais politiques au sein d'une droite qui se recompose en 2002 autour de l'UMP (Union pour un mouvement populaire) de Nicolas Sarkozy, président de la République de 2007 à 2012²⁰. Entre novembre 1998 et le printemps 1999, déjà, une première mobilisation était apparue sous l'égide d'un collectif intitulé « Génération Anti-PACS ». Structuré autour des Associations familiales catholiques, ce collectif a été soutenu avec prudence par l'épiscopat et n'a guère survécu à l'adoption de la loi par le Parlement. En 2007, à l'occasion de la campagne présidentielle, les évêques se mobilisent contre la perspective d'une loi sur l'homoparentalité, sans que leurs prises de position soient relayées dans la rue.

En revanche, en 2011, l'introduction de la problématique du genre au sein des manuels scolaires de Sciences de la vie et de la terre suscite une mobilisation multiforme : des commissions sont créées dans les diocèses et au niveau des paroisses, la protestation par internet s'organise autour de la dénonciation d'une « théorie du genre » qui menacerait d'être imposée aux élèves au détriment du pluralisme des valeurs et de « l'évidence » de la nature. Elle est relayée par des mouvements, notamment les Associations familiales catholiques et la communauté charismatique de L'Emmanuel, et par des médias, au premier rang desquels le magazine *Famille chrétienne*, ainsi que par 80 députés de droite qui appuient la protestation à l'approche de la rentrée scolaire de septembre 2011²¹. A bien des égards, la mobilisation de 2011 préfigure le « retour » de la droite catholique à l'occasion du débat sur le mariage pour tous.

²⁰ F. HAEGEL, *Les droites en fusion. Transformations de l'UMP*, Paris, Presses de SciencesPo, 2012, notamment p. 229-235 et 245-250.

²¹ C. BÉRAUD, « Les catholiques contre le genre. L'épisode des manuels de SVT », in F. ROCHEFORT, M. E. SANNA (dir.), *Normes religieuses et genre*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 109-122.

III. « La manif pour tous » : un aboutissement et un observatoire

L'ouverture du mariage aux personnes d'un même sexe, dit « mariage pour tous » faisait partie du programme électoral de François Hollande aux élections présidentielles de 2012, et du programme du Parti socialiste aux élections législatives qui ont suivi. Le débat parlementaire est lancé en novembre et la loi est adoptée en avril 2013. Ce projet a suscité l'opposition constante de l'épiscopat français, ainsi que d'une partie de la droite. Il a surtout conduit à une forte mobilisation dans la rue, dans les médias et sur internet. Centrée sur des enjeux de genre, cette mobilisation peut être considérée comme l'aboutissement de l'évolution que nous venons de décrire. Il reste alors à comprendre l'ampleur prise par le mouvement, ainsi que ses limites²².

Le collectif « La Manif pour Tous » est fondé en mai 2012, au lendemain de l'élection de François Hollande. Les 37 associations qui le constituent se répartissent pour l'essentiel entre la mouvance familialiste catholique (Associations familiales catholiques, Familles de France, magazine *Famille chrétienne*...) et la mouvance « pro-vie » engagée depuis les années 1970 dans le combat contre l'avortement (Alliance Vita, Fondation Jérôme Lejeune...). On y trouve aussi quelques organisations issues d'autres horizons confessionnels, et des associations chrétiennes de juristes et de professionnels de la santé. Il est soutenu par les évêques, certains d'entre eux participant aux manifestations (notamment le médiatique archevêque de Lyon, Mgr Barbarin), et largement relayé au niveau paroissial. Enfin, les Associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL) et les réseaux charismatiques de L'Emmanuel y jouent un rôle important.

On est donc en présence de la mobilisation d'un courant catholique conservateur et/ou traditionaliste, que la visibilité du

²² Pour ce qui suit, je m'appuie surtout sur C. BÉRAUD, P. PORTIER, *Métamorphoses catholiques*, *op. cit.*,

catholicisme de gauche avait marginalisé pendant les années 68, dernier « moment » où le catholicisme a joué un rôle politique important en France. Ce courant a résisté au double mouvement de sécularisation et de déchristianisation de la société en se recentrant sur un « patrimoine » de valeurs à défendre. « La Manif pour tous » organise sept manifestations nationales entre octobre 2012 et juin 2013 (quatre à Paris, trois dans les grandes villes de province), renouant avec une pratique qui avait été utilisée avec succès lors des manifestations de 1984 contre le projet Savary de réforme de l'enseignement. Largement relayé par la droite, et notamment par l'UMP, devenu le parti Les Républicains (LR) en mai 2015, il est aussi très présent sur la « cathosphère » internet.

L'originalité du mouvement réside dans la manière dont il a su peser sur le débat politique, en contribuant à l'orienter vers un combat sur le « patrimoine » de valeurs d'une France républicaine dont la laïcité serait imprégnée de christianisme. Il importe en effet de souligner que, dans sa grande majorité, le mouvement se réclame de la laïcité républicaine, qu'elle met au service d'un argumentaire d'ordre moral. On assiste donc à une double inflexion : d'une part, les catholiques engagés à droite ne militent plus *contre* la laïcité mais pour *une autre* laïcité ; d'autre part, dans un contexte marqué par les inquiétudes à l'égard de l'islam et par l'omniprésence du débat sur la sécurité face au terrorisme, une partie du camp de la laïcité a fait évoluer la notion, de sa dimension d'émancipation des individus vers une conception patrimoniale et parfois identitaire²³.

Mouvement de masse, la Manif pour tous a su construire des relais dans deux directions. Au sein du monde des médias d'une part, quelques-uns de ses leaders ont pris pied dans la presse écrite et internet, notamment au *Figaro* et au *FigaroVox*, tout en trouvant des relais au sein de magazines comme *Fa-*

²³ Sur les évolutions récentes du modèle laïque, voir P. PORTIER, *L'Etat et les religions en France. Une sociologie historique de la laïcité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, notamment le chapitre IX, « L'inflexion sécuritaire ».

mille chrétienne et *La vie*, ainsi que dans le milieu de l'édition (les éditions du Cerf). Au sein de la droite politique, La Manif pour Tous a donné naissance à un courant interne au parti LR, le mouvement « Sens commun », qui revendique 9000 adhérents et joue un rôle important dans la mobilisation en faveur de François Fillon lors de la primaire de la droite et du centre. Enfin, une nébuleuse de petits mouvements militants, comme « Les Veilleurs », « les Altercathos », « les Antigones », « les Hommen », à la représentativité faible, ont servi de lieux de socialisation politique pour un segment de la nouvelle génération militante. Reprenant à leur compte les thèses gramsciennes du combat pour la culture, ils ont acclimaté à leur combat des thématiques traditionnellement situées à gauche, celle de la Résistance, celle de l'écologie (la revue *Limite*, fondée en 2015, défend les principes d'une « écologie intégrale » nourrie par les valeurs chrétiennes), celle enfin du genre, au nom de la différence naturelle des sexes, fondatrice de l'anthropologie du droit.

Ce retour en politique d'une droite catholique qui a modernisé ses outils et ses références ne va pas sans clivages. Le pluralisme politique, qui caractérise l'histoire du catholicisme français depuis le XIXe siècle, demeure une réalité. La mouvance liée à La Manif pour Tous est elle-même divisée : si l'accord se fait contre les politiques du genre menées par le gouvernement socialiste, il n'en va pas de même pour la dimension identitaire. Le mouvement Civitas, issu de la mouvance intégriste et maurrassienne, est resté à l'écart de la Manif pour Tous en organisant ses propres manifestations. Certes, les élections régionales de 2015 ont montré la progression du vote catholique à l'extrême droite. Mais si l'opposition au mariage pour tous a été l'occasion de nouer des liens entre catholiques conservateurs et Front national, notamment avec le courant catholique intégriste représenté par Marion Maréchal-Le Pen au sein du FN, ces liens demeurent minoritaires. L'écart est grand entre l'intérêt manifesté par *La Vie* pour les jeunes dirigeants de La Manif pour Tous, et l'engagement de l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* pour un catholicisme

identitaire que nourrit le mythe du « grand remplacement²⁴ ». De manière révélatrice, les évêques de France ont protesté, par la voix de leur président, Mgr Pontier, contre un projet de loi dirigé contre les sites internet hostiles à l'interruption volontaire de grossesse²⁵, mais ils ont aussi rappelé leur attachement au pluralisme, leur opposition aux politiques d'exclusion et à la stigmatisation de l'islam²⁶.

Plusieurs enquêtes récentes ont en outre montré à quel point, sur la question même du mariage pour tous, l'opinion catholique est divisée²⁷. Les sondages montrent que la majorité des personnes se disant catholiques sont favorables, y compris parmi les catholiques pratiquants, à cette évolution de la société. Ajoutons que, comme pour le reste de la société française, ce clivage ne s'organise plus tout à fait selon une opposition droite-gauche : le courant des « Poissons roses », fondé au sein du PS dans l'espoir de regrouper les militants catholiques, s'est prononcé contre le mariage pour tous²⁸.

Cette dernière remarque est l'occasion de revenir enfin sur le déclin des catholiques de gauche en France. Ce courant, historiquement minoritaire, a connu son apogée au cours des années 1960 et 1970 lorsqu'il a joué un rôle important dans

²⁴ Voir les dossiers « La France chrétienne... et fière de l'être! Traditions, culture, identité, histoire d'une reconquête », *Valeurs actuelles*, n° 4178-4179, 22 décembre-4 janvier 2017, p. 24-43, et, par opposition, « La tentation identitaire », *La Vie*, n° 3723, 5-11 janvier 2017, p. 10-22.

²⁵ Le 22 novembre 2016, Mgr Pontier rend publique une lettre au Président Hollande contre le projet de loi sur le « délit d'entrave numérique à l'IVG », <http://www.eglise.catholique.fr/conference-des-vevques-de-france/textes-et-declarations/430718-lettre-de-mgr-pontier-president-hollande>

²⁶ CONSEIL PERMANENT DES ÉVÊQUES DE FRANCE, *Dans un monde qui change, retrouver le sens du politique*, Paris, Bayard / Cerf / Mame, 2016 (déclaration datée du 14 octobre 2016)

²⁷ Voir notamment l'enquête IFOP de janvier 2017 pour *La Croix* et *Le Pèlerin*: « Le vrai visage des catholiques », *La Croix*, 12 janvier 2017; « Portraits de catholiques, loin des clichés », *Le Monde*, 13 janvier 2017. Voir aussi Y. RAISON DU CLEUZIOW, *Qui sont les cathos aujourd'hui?*, Paris, Desclée de Brouwer, 2014.

²⁸ Voir leur manifeste, *Les Poissons roses. A contre-courant. Pour guérir la gauche et relancer la France*, coordonné par P. OBERET et P. de ROUX, Paris, Cerf, 2016.

la recomposition de la gauche française sous la direction de François Mitterrand. Son affaiblissement est réel²⁹ : les catholiques de gauche, à partir du congrès de Metz en 1979, n'ont pas réussi à conquérir des postes de responsabilités au sein du PS ; sous le pontificat de Jean-Paul II, le retour de l'Eglise de France à une conception plus confessante que politique de la présence au monde moderne a contribué à les marginaliser au sein même du catholicisme ; avec le recul, enfin, ils apparaissent comme une génération liée au « moment 68 », et cette génération a vieilli. Il resterait pourtant à mesurer la persistance de réseaux de formation de militants au sein des mouvements de jeunes catholiques, ainsi que leur présence dans les mouvances altermondialiste et écologiste qui alimentent une partie des rangs de la gauche. Si l'expression « catholiques de gauche » n'a plus cours, rien ne permet de dire qu'il n'existe plus de catholiques *engagés* à gauche, et moins encore de catholiques *votant* à gauche.

Ce qui caractérise, au fond, l'engagement des catholiques en politique au cours des dernières années, c'est son caractère complexe et mouvant. Il fait du catholicisme un passionnant observatoire des recompositions en cours dans l'ensemble de la sphère politique française, à l'épreuve des politiques du genre, des politiques de la vie, et du retour des thématiques identitaires. Envisagée dans cette perspective, les événements récents peuvent sans doute être analysés comme l'aboutissement du mouvement de fond qui a suivi la crise, au cours des années 68, d'une configuration du catholicisme qui avait partie liée avec l'héritage de la révolution industrielle. Mais c'est bien la société française dans son ensemble qui est confrontée depuis lors à un travail de reconfiguration de son système de valeurs à l'épreuve de la globalisation du monde et des raidissements identitaires auxquels il donne cours.

²⁹ J.-L. SCHLEGEL, « Vers la fin d'une parenthèse », in D. PELLETIER, J. L. SCHLEGEL, *A la gauche du Christ*, op. cit., p. 541-576.